

Le RGE à l'épreuve du terrain

UNE DÉMARCHE GLOBALE : L'ACTION DU SIA



**DEPUIS 1992, LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ASSAINISSEMENT ET DE RESTAURATION
DE COURS D'EAU (SIARCE), EN CHARGE DE**

LA GESTION DU BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE ESSONNE,

A CRÉÉ ET CONTINUE DE DÉVELOPPER SON PROPRE

SGDT (SYSTÈME DE GESTION DE DONNÉES TECHNIQUES

BAPTISÉ SIGNE). CE SYSTÈME, FONDÉ NOTAMMENT SUR

LES BASES BD ORTHO®, BD TOPO® et SCAN 25®

DE L'IGN, SUR LES DONNÉES DU CADASTRE ET SUR

LE MODE D'OCCUPATION DES SOLS DE L'AURIF

CONSTITUE UN OUTIL DE TERRAIN VECTEUR

D'INTERCOMMUNALITÉ, DONC DE SOLIDARITÉ

CITOYENNE.

Le 6 mars 1958, fut créé le Syndicat intercommunal d'assainissement de la région de Corbeil-Essonnes. Il comprenait alors cinq communes. Entre 1966 et 1994, cinq autres localités rejoignirent le syndicat. Le Siarce, fut renommé Syndicat intercommunal d'assainissement et de restauration de cours d'eau, par arrêté préfectoral du 29 août 1994. Il englobe aujourd'hui 29 collectivités, presque toutes situées sur le bassin versant de la rivière Essonne. Des compétences d'une double nature lui ont été allouées : les premières sont « obligatoires », les secondes sont « optionnelles » (voir encadré en haut de la page 7).

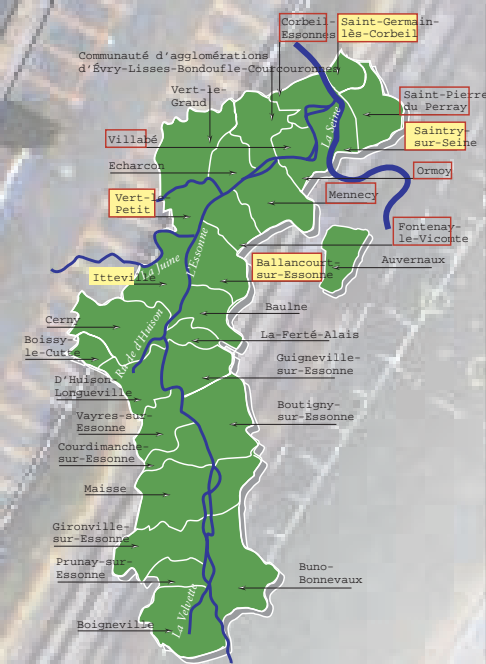
Jean-Luc Combrisson, directeur général, retrace les origines du projet :

“ *Le Siarce a toujours innové. Il fut l'une des premières collectivités à avoir signé, en 1992, un contrat quadripartite – il s'appelait, à l'époque, « contrat d'agglomération » – qui s'élevait à 300 millions de francs, financés par l'Agence de l'eau de Seine-Normandie, le Conseil régional d'Île-de-France et le Conseil général de l'Essonne. C'était l'expression de la volonté affirmée, dès cette époque, de mettre en œuvre des politiques d'aménagement et de gestion globales et coordonnées des eaux des rivières par bassin.*

Afin de faire face à l'ensemble de ces nouvelles tâches, le syndicat a été amené à >>

SIARCE

LES 29 COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES AU SIARCE



Communes ayant adhéré à la compétence gaz-électricité.

Communes ayant adhéré à la compétence assainissement.

Compétences obligatoires :

- aménagement, gestion des eaux de la rivière Essonne et de ses affluents (hors Juine), aménagements hydrauliques et réalisation de tous travaux et études nécessaires au bon fonctionnement des cours d'eau concernés.

Compétences optionnelles* :

- collecte et traitement des eaux usées ;
- collecte, dépollution et évacuation des eaux pluviales ;
- distribution de gaz et d'électricité ;
- assistance aux communes adhérentes pour les missions qu'elles souhaitent confier au syndicat.

** Le Siarce est un syndicat mixte à la carte. Les communes membres disposent d'une grande liberté quant à la nature des interventions qu'elles lui délèguent, dans le cadre des compétences optionnelles du syndicat. Sur les 29 collectivités adhérentes, 10 adhèrent à la compétence assainissement. Il convient également de préciser que cette compétence peut varier d'une commune à l'autre. Pour la même raison, 5 communes seulement ont transféré l'exercice de la compétence gaz et électricité au Siarce.*



« La BD TOPO® et la BD ORTHO® de l'IGN nous ont permis d'avoir, sur l'ensemble de notre territoire, une cartographie homogène qui nous permet de développer nos propres applications. Nous les utilisons pratiquement au quotidien, surtout lorsque nous avons besoin de plans à grande échelle. »

Bruno Pillias, technicien au bureau d'études Signe.



Les informations cartographiques et alphanumériques sont traitées par activation et désactivation d'objets, ce qui permet de traiter, au même moment, un objet issu de la BD TOPO® de l'IGN et un autre issu de la numérisation du cadastre.

Cartographie de base :

- les ortho-images IGN ;
- la base de données topographiques IGN ;
- le cadastre ;
- le mode d'occupation des sols de l'aurif.

Cartographie de précision :

- les ortho-images de précision ;
- les restitutions ;
- les levés topographiques.

La genèse du Signe est le fruit de réflexions menées en 1996, aboutissant à l'acquisition, en 1998, du logiciel Win Gauss, choisi pour ses capacités d'évolution en fonction des demandes spécifiques du Siarce et de ses possibilités en terme de cartographie 3D. Le Signe a connu un développement remar-

quable au cours de ces trois dernières années. Il s'est donné les moyens de construire une base cartographique composée de supports de travail qui varient du 1 : 25 000 au 1 : 5 000 et peuvent descendre jusqu'au 1 : 200 (cartographie de base et cartographie de précision), ainsi que d'une base

alphanumérique composée de fiches permettant la gestion de l'assainissement de la rivière, de la métrologie et du parcellaire. Le Signe permet de construire des cartes thématiques depuis la base de données graphiques et, par le croisement avec les informations alphanumériques, de gérer les multiples

métiers relevant des compétences du Siarce. Ce mode de traitement offre de larges possibilités, permettant une gestion croisée des problèmes rencontrés sur le terrain. La rapidité et les performances de Signe permettent l'augmentation de l'efficacité et de la productivité des services rendus aux communes adhérentes au Siarce.

LE CADRE INSTITUTIONNEL

- 1964, 1^{re} loi sur l'eau :** crée les agences bassin et instaure le principe pollueur-payeur.
- 1992, 2^e loi sur l'eau :** précise les responsabilités des collectivités territoriales et définit le cadre juridique à l'intérieur duquel elles seront amenées à agir.
- 1995, loi Barnier :** met en place la procédure des plans de prévention des risques naturels prévisibles.
- 1999, loi Voynet :** définit le nouveau cadre territorial fondé, d'une part, sur le niveau régional (coordination des politiques de l'État et des collectivités) et, d'autre part, sur les pays et les agglomérations où se formaliseront les projets de développement.
- 1999, loi Chevènement :** consacre le principe des communautés de communes en zones rurales et de communautés d'agglomération en zones urbaines.

LE SIARCE

Syndicat intercommunal d'assainissement et de restauration de cours d'eau.

37, quai de l'Apport-Paris,
BP 307, 91104
Corbeil-Essonnes, Cedex.
www.siarce.fr

Il comprend 29 collectivités,
1 président, Michel Binant.
13 vice-présidents,
58 délégués,
38 collaborateurs.

>> développer très rapidement son propre système de gestion numérique de l'environnement, son outil personnalisé de cartographie numérique. Nous l'avons appelé «Signe», Système d'information et de gestion numérique de l'environnement (voir encadré en bas de la page 7.) ”

UNE CARTOGRAPHIE EN 3D, INTERFAÇABLE, OUVERTE À TOUS, SIMPLE D'USAGE ET ÉVOLUTIVE

Il existe environ 200 000 km de cours d'eau non domaniaux en France ; le bassin de l'Essonne en fait partie. L'intérêt que les pouvoirs publics portent à ces rivières est assez récent. Leur statut est relativement hybride : le fond et les berges sont privés, l'eau est publique. Les ouvrages hydrauliques ont longtemps fait l'objet d'exploitation industrielle par des acteurs privés. Ce n'est qu'à partir de la 2^e loi sur l'eau, du 3 janvier 1992 (voir encadré ci-contre), qu'une large responsabilité fut conférée aux collectivités territoriales. Dès lors, le Siarce a été appelé à renouveler ses statuts et sa structure et est devenu un syndicat de rivières.

“ Qui dit syndicat de rivières, explique Jean-Luc Combrisson, tout particulièrement en ce qui concerne l'Essonne qui est une rivière de nappe, une rivière source, évoque tous les paramètres qui peuvent affecter la vie des cours d'eau : des réactions de ce milieu vivant et fragile, non seulement aux phénomènes naturels, mais également aux agressions urbaines ou agricoles, de la lutte contre les inondations, du soutien à l'étiage, etc. Il s'agit donc des rapports des cours d'eau avec l'urbanisme, la climatologie et la météorologie, sans oublier bien sûr – et là, je pense particulièrement aux données de l'IGN qui servent de base au développement de nos applications – la géologie et l'hydrologie. ”

Dans ce contexte, tout ce qui relève de la cartographie est fondamental. Le bassin de l'Essonne renferme 2 000 ha d'étangs et de marais, qui jouent le rôle d'an-



Objets de la BD TOPO® IGN et limites cadastrales, sur fond de la BD ORTHO® IGN.



BD ORTHO® IGN superposée au plan des servitudes d'un PLU (Plan local d'urbanisme).

nexes hydrauliques de la rivière. Une connaissance très fine de l'ensemble de ces interfaces est indispensable. Le référentiel conçu et développé par le Siarce répond à trois caractéristiques essentielles. Premièrement, en ce qui concerne une rivière, la dimension altimétrique est indispensable : quelques centimètres de plus ou de moins peuvent signifier une inondation. Une cartographie en 3D s'impose donc. Ensuite, le système doit être interfaçable avec d'autres systèmes de cartographie informatique. Enfin, il doit pouvoir servir d'outil de base à tous les partenaires concernés, tout particulièrement aux élus.

“ La première fonction de l'intercommunalité consiste à développer les solidarités entre communautés, ajoute Jean-Luc Combrisson. Ce qui implique de mettre en place des outils à des échelles généralisables et qui soient ouverts à tous. C'est ainsi que le Siarce est devenu un vecteur de l'intercommunalité dans toute cette vallée, qui n'est pas une simple entité hydraulique mais également un cordon ombilical, une colonne vertébrale pour le développement du territoire. ”

Il importe également que ce système, conçu en trois dimensions, évolutif et compatible avec les besoins du plus grand nombre, soit cohérent avec les données du cadastre, ce dernier jouant un rôle important dans les politiques d'urbanisme.

Dernier point, il doit être en mesure d'intégrer les photos aériennes car il est indispensable de connaître au mieux un milieu naturel qui est en grande partie privé, tout en ayant une dimension publique. Lorsqu'une rivière déborde, si les riverains sont concernés au premier chef, l'ensemble de la population en subit le contrecoup.

DES OPÉRATIONS COORDONNÉES D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES RÉSEAUX

La première vocation du Siarce est dédiée à la rivière elle-même, dans toute sa dimension hygiène et sécurité publique, et à son importance en termes d'urbanisme et



est de croiser le Signe et Sémafore à travers un outil qui permette de mieux gérer la politique de métrologie du Syndicat en la «marier» avec sa politique de cartographie.

“ Car, la métrologie se cartographie aussi. J’ai aujourd’hui pour objectif, non seulement de «marier» nos deux outils Signe et Sémafore, mais de les interfacer également avec tous nos systèmes de communication, notamment Internet, de façon à ce que cartographie, métrologie et multimédia constituent un outil global accessible à tous les acteurs concernés par l’aménagement du territoire. ”

Une telle démarche n’est susceptible de porter ses fruits que si elle est fondée sur un véritable travail de réflexion : alimenter un ensemble de bases de données entraîne des coûts qui ne sont pas négligeables. L’opération ne se justifie que si elle permet à la puissance publique d’être mieux gérée, d’intervenir de façon plus rigoureuse et mieux maîtrisée en termes de délais, d’hygiène, de sécurité et d’évaluation des choix en amont, aussi bien qu’en termes de rationalisation de la gestion en aval.

“ C’est dans cette optique que le Siarce développe son référentiel, conclut Jean-Luc Combrisson. Il ne s’agit pas d’un simple outil technique. Nous entendons qu’il devienne un outil «politique» au sens noble du terme. Nous voulons en faire un vecteur d’aide à la décision et un vecteur de transparence, qui soit directement au service du public. ”

Mieux maîtriser les choix en termes de sécurité, d’hygiène et de budget afin de rendre un meilleur service à la population, tel est le but que se sont fixé les responsables et les élus du Siarce, qui ont inscrit prioritairement au cœur de leur démarche des préoccupations de gestion démocratique et de responsabilité citoyenne. ■



Réseau eaux usées intercommunal du Siarce, sur fond d’ortho-image de précision avec une définition au 1 : 200.

UNE OPÉRATION PILOTE : AUVERNAUX



Achevée en mai 2000, l’opération réalisée à Auvernaux, un village de 250 habitants, préfigure ce que seront un jour, à une plus grande échelle, les actions coordonnées d’aménagement. Le Siarce est intervenu simultanément sur tous les réseaux : eau potable, gaz, électricité, assainissement, téléphone, éclairage public... tout a été enfoui. Y fut ajoutée la mise en sécurité des sorties d’école et des feux tricolores. Une telle opération, qui nécessite une parfaite maîtrise des techniques administratives, juridiques et financières, ne pouvait être menée à bien qu’à partir d’une cartographie précise.

d’aménagement du territoire. Son second terrain d’intervention concerne l’assainissement et la gestion de l’ensemble des réseaux.

Or, qu’il s’agisse de réseaux souterrains ou aériens, l’espace est particulièrement encombré. Il est non seulement de plus en plus difficile d’intervenir sur le domaine public, mais il faut également tenir compte du fait que l’ouverture du marché des télécommunications au secteur privé ne fera que multiplier les conduits. Il est devenu impératif de posséder une connaissance précise de l’encombrement du sous-sol. Si les réseaux aériens présentent le double inconvénient d’être inesthétiques et fragiles en cas d’intempéries, ils ont au moins l’avantage d’être visibles. Les réseaux souterrains ne sont repérables qu’à travers une cartographie de précision, d’où la nécessité de concevoir des outils fiables, évolutifs et, là encore, en trois dimensions. Jean-Luc Combrisson précise :

“ Pour que ces interventions soient efficaces, que l’argent public soit bien utilisé, nous avons cherché, là aussi, à nous doter d’outils qui nous permettent d’améliorer les conditions d’intervention. De plus, nous avons convaincu les élus des avantages qu’offrait une démarche d’aménagement et de gestion coordonnée des réseaux. Aujourd’hui, je dirais que nous nous en sommes fait une spécialité. ”

UN OUTIL NON SEULEMENT AU SERVICE DES TECHNICIENS, MAIS DES ÉLUS ET DES POPULATIONS

Le principal problème que posent les bases de données est celui de leur actualisation. Rien n’est immuable, surtout lorsque l’on travaille dans un milieu composite, où le naturel et l’urbain se superposent. Un grand nombre de ces bases étaient non évolutives et non interfaçables. Le Siarce s’est appliqué à bâtir des outils ouverts et souples. Le Signe en est le premier exemple. Il en est d’autres, tel le système de métrologie Sémafore (Système environnemental de métrologie appliqué pour la fiabilité de l’observation, de la réaction et de l’évaluation). L’ambition présente de Jean-Luc Combrisson

CONTACTS

Bureau d’études :
Responsable Signe :
Djamel Aït-Aïssa,
tél. : 01 60 89 82 41.
d-aitaissa@siarce.fr

Communication :
Nadège Dufiefs,
tél. : 01 60 89 82 47.
n-dufiefs@siarce.fr